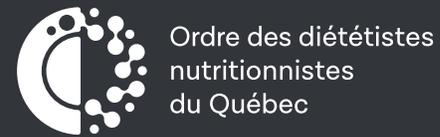


Énoncé de position conjoint



Soins et services à la personne dysphagique ou à risque de l'être

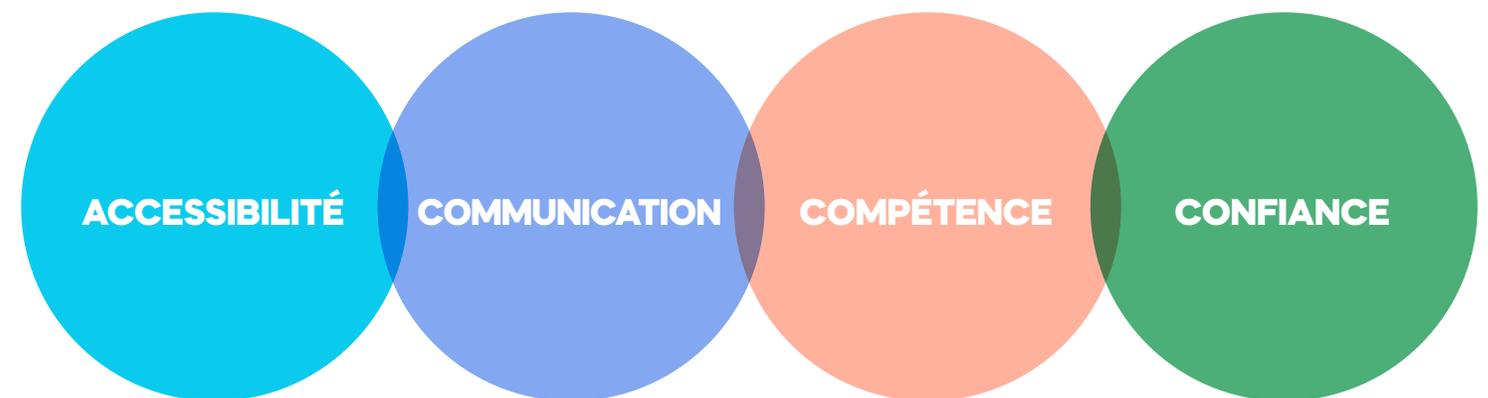
Contexte

Les travaux actuels sur la modernisation du système professionnel et l'élargissement des pratiques visent notamment une meilleure prise en charge des patientes et des patients. Cela passe par la pertinence et l'efficacité des soins et services dans le respect des principes d'universalité, d'accessibilité, d'équité et de qualité.

Énoncé de position

L'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ), l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ) et l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) reconnaissent l'importance, pour la personne dysphagique et ses proches, d'avoir accès à des soins et des services qui mettent de l'avant la collaboration interprofessionnelle et un partenariat de soins et services s'appuyant sur les assises que sont l'accessibilité, la communication, la compétence et la confiance.

Assises



Engagement

Les ordres s'engagent à :



Promouvoir les orientations qui soutiennent cet énoncé

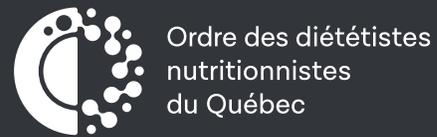


Accompagner leurs membres dans l'adhésion et la mise en œuvre des concepts qui y sont présentés



Maintenir une concertation et des prises de positions communes dans leur mission de protection du public

Les assises des soins et services offerts à la personne dysphagique et à ses proches



Ordre des diététistes
nutritionnistes
du Québec



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec



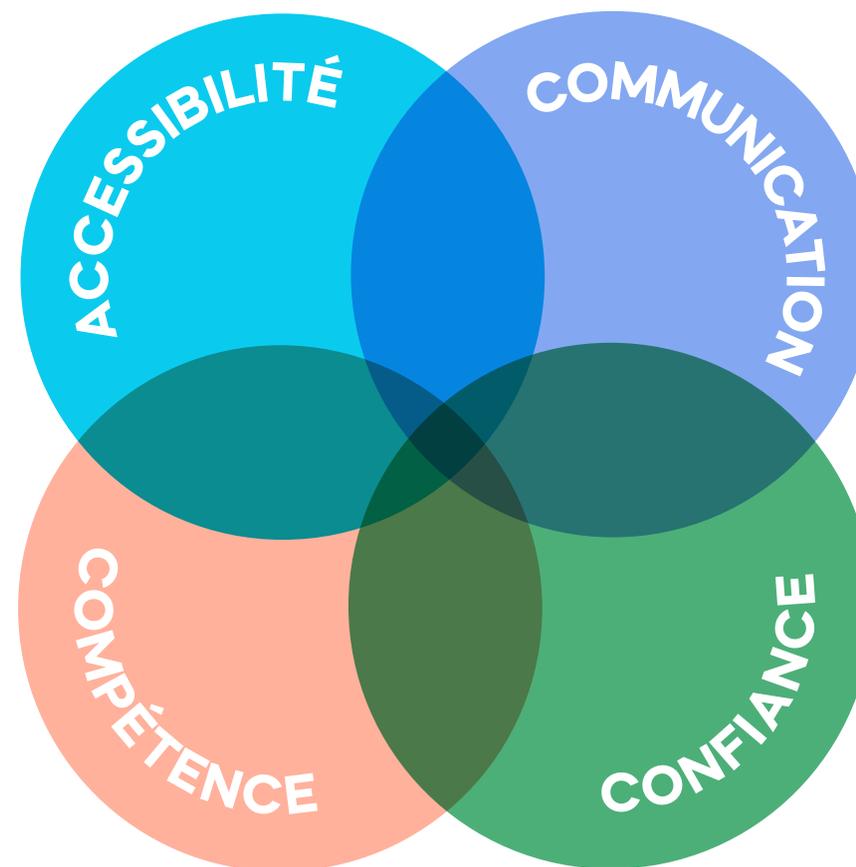
Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec

ACCESSIBILITÉ

- Services offerts au bon moment, par la bonne personne et au bon endroit.
- Organisation du travail agile qui favorise l'utilisation du personnel* présent et en nombre suffisant.
- Évaluation et suivi efficaces et efficients en fonction des compétences et de l'expertise professionnelle disponibles.
- Utilisation judicieuse des ressources et des expertises complémentaires nécessaires.

COMPÉTENCE

- Prise en charge personnalisée, pertinente et adaptée au contexte et aux besoins.
- Soins et services de qualité basés sur des normes de pratique et les données probantes.
- Mise en place des conditions propices au développement et au maintien des compétences du personnel pour assurer la mise en oeuvre des recommandations et interventions.



COMMUNICATION

- Titre, rôle et fonctions de l'intervenante ou de l'intervenant communiqués clairement.
- Construction d'une vision commune pour répondre aux besoins.
- Échanges d'informations en continu qui incluent également les proches.
- Messages harmonisés entre les membres de l'équipe et communiqués clairement.

CONFIANCE

- Consentement libre, éclairé et respecté en tout temps.
- Climat de respect dans l'équipe qui rend les services.
- Consultations orchestrées sans répétition (collecte d'informations, évaluations, examens, interventions, etc.).
- Travail d'équipe collaboratif et intégré.

*Personnel: toute personne qui contribue de près ou de loin aux soins, services et à l'accompagnement de la personne dysphagique